



## AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement numéro 272-18 modifiant le règlement de construction 197-08.

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée secrétaire-trésorière de la municipalité d'East Hereford,

**QUE** lors d'une séance régulière tenue le 3 septembre 2018, le conseil de la municipalité d'East Hereford a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de construction numéro 197-08 afin de modifier les dispositions sur les fondations des bâtiments principaux.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 2 octobre 2018, à 18h50, à la bibliothèque municipale, situé au 15, rue de l'Église à East Hereford. Au cours de cette assemblée, Madame Marie-Ève Breton, mairesse de la municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au, 15, rue de l'Église à East Hereford aux heures d'ouverture régulières.

DONNÉ À East Hereford, ce 20e jour du mois de septembre 2018.



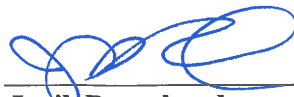
---

**Janik Branchaud**  
Secrétaire-trésorière

### Certificat de publication

Je, Janik Branchaud, secrétaire-trésorière de la municipalité d'East Hereford, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le fouineur, édition de septembre 2018 et affiché le même avis sur le site internet de la municipalité et au bureau municipal entre 9h00 et 16h00 le 20 septembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 20e jour du mois de septembre 2018.



---

**Janik Branchaud**  
Secrétaire-trésorière